

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 24 octobre 2022**  
~~~~~

**INCERTITUDES SUR LES RESSOURCES  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR L'AVENIR**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 24 octobre 2022 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 13 octobre 2022.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, M. Xavier PEYRAUD, M. Robert SIEGEL, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Ronny PONCE, M. José MARTINEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. Philippe LASSALVY, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, M. Marcel CHRISTOL, M. Jean-Claude CROS, M. Christian VILLOING, M. Thibaut BARRAL, M. Claude CARCELLER, Mme Martine BONNET, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON, Mme Marie-Françoise NACHEZ - Mme Christine FERNANDEZ- FAUCILHON suppléant de M. David CABLAT, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Roxane MARC à M. Yannick VERNIERES, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, Mme Véronique NEIL à M. Olivier SERVEL, M. Henry MARTINEZ à Mme Christine SANCHEZ, M. Pierre AMALOU à M. Claude CARCELLER, M. Pascal DELIEUZE à Mme Jocelyne KUZNIAK, Mme Valérie BOUYSSOU à M. Jean-Pierre PUGENS, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Martine LABEUR à M. Marcel CHRISTOL, Mme Marie-Hélène SANCHEZ à M. Philippe LASSALVY, Mme Béatrice FERNANDO à M. Jean-Marc ISURE.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC.

Quorum : 25 Secrétaire de séance : Daniel JAUDON	Présents : 35	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
---	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

CONSIDERANT que nous sommes en pleine préparation de nos budgets, et que nous savons combien il devient difficile de trouver un équilibre financier pour contribuer à assumer nos missions compte tenu de l'inflation des coûts de l'énergie, des matières premières, et que l'accompagnement des salaires de nos agents impacte fortement la masse salariale,

CONSIDERANT que le dispositif de soutien au bloc local de la Loi de Finances rectificative du 16 août 2022 est complexe et nous le savons aujourd'hui, ne bénéficiera ni à la Communauté de communes, ni à la grande majorité de ses communes membres,

CONSIDERANT que l'inflation fait progresser les recettes de l'Etat, et que les collectivités et leurs groupements, à ressources constantes, voire affaiblies par la disposition de la CVAE ces deux prochaines années, ne pourront être en mesure de tenir leur plan d'investissement alors que ceux-ci sont des acteurs prépondérants de l'investissement public en France,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- de formuler de grandes inquiétudes dans ce contexte marqué par de fortes incertitudes.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 3007

Publication le 25/10/2022

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 25/10/2022

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20221024-9495A-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la  
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Daniel JAUDON